

Taxe d'apprentissage 2026

Une formation, leur avenir !

Verser le solde de la taxe au lycée Georges Charpak, c'est investir dans la formation des futurs collaborateurs. C'est aussi reconnaître la qualité et la rigueur de son enseignement.



Investissement en 2026
d'une nacelle et d'un camion itinérant

*Le lycée Charpak
en quelques chiffres :*

160 lycéens et 50 apprentis recrutés sur toute la Région
Auvergne Rhône-Alpes et les départements limitrophes

85% d'élèves internes

Taux de réussite au baccalauréat : 95%

Taux insertion professionnelle : 83%

3 options



Matériels Agricoles



Matériels de Construction-Manutention



Matériels d'Espaces Verts

3 diplômes

Bac pro
3 ans

14 semaines de stage en entreprise
Statut scolaire en 2nde, et 1ère.
Scolaire ou apprentissage en Terminale

CAP
2 ans

12 semaines de stage en entreprise
Statut scolaire

TFP
2 ans

Technicien en Maintenance des Matériels
de Construction - Manutention
Apprentissage



Maintenance des matériels

Agricoles | Construction - Manutention | Espaces verts

Lycée Professionnel Georges Charpak

Des questions ?
Des réponses !

La taxe d'apprentissage c'est quoi ?

La taxe d'apprentissage est un impôt payé par les entreprises pour financer les dépenses liées à l'apprentissage et aux formations technologiques et professionnelles.

Quand et comment faire les démarches ?

Depuis 2024, la plateforme SOLTÉA, est gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle permet d'affecter le solde de la taxe d'apprentissage (13% du montant total - Soit 0.09% de la masse salariale brute) aux bénéficiaires de son choix.

1. La plateforme SOLTÉA sera accessible aux entreprises à partir du 26 mai 2026 soit en créant un « compte entreprise » à partir du numéro Siret, soit en vous connectant avec vos identifiants de l'année précédente.
2. Un moteur de recherche intégré au site facilitera la recherche des établissements et évitera les possibles erreurs d'affectation.

Dans la barre de recherche, vous retrouverez le lycée G. CHARPAK grâce à :

- Son nom : **LYCEE GEORGES CHARPAK**
- Son code UAI : **0010020S**
- Son numéro de SIRET : **190 100 206 000 19**

3. Vous indiquerez le montant que vous souhaitez attribuer à l'établissement de votre choix.



Maintenance des matériels

Lycée Professionnel Georges Charpak

Agricoles | Construction - Manutention | Espaces verts



Avenue Charles de Gaulle - Châtillon-sur-Chalaronne

www.georges-charpak.ent.auvergnhonealpes.fr

mail : ce.0010020s@ac-lyon.fr | tél : 04 74 55 05 23



Pour découvrir nos formations en vidéo et mieux connaître le lycée, rendez-vous sur notre site internet et nos réseaux !



LinkedIn